La Commune de Villard de Lans

4 400 habitants – Commune touristique surclassée de 10 000 à 20 000 habitants
140 agents permanents
Membre de la Communauté de Communes du Massif du Vercors – Isère

RECRUTE

DES AGENTS POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

entre le 21 janvier 2027 et le 20 février 2027

Missions :

L'agent recenseur :

- Effectue la tournée de reconnaissance : Repère l'ensemble des adresses de son secteur et les valide avec son coordonnateur
- Dépose les documents du recensement et incite les habitants à répondre par internet
- Fixe une date limite de réponse (2-3 jours)
- Pour les réponses papier, récupère les questionnaires papier complétés par les habitants dans les délais impartis
- Assure un suivi quotidien des retours par internet et des documents écrits
- Relance les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis
- Accompagne les personnes rencontrant des difficultés pour remplir le formulaire
- Rend compte périodiquement à la coordinatrice de l'avancement de son travail
- Restitue en fin de collecte l'ensemble des documents jusqu'à fin février 2027

Profil souhaité :

- Connaissance de la commune souhaitable
- Compétences administratives et informatiques de base
- Bonnes capacités relationnelles, sens du contact
- Faire preuve de neutralité et discrétion, diplomatie
- Avoir des qualités de méthode, et de rigueur
- Disposer d'une bonne condition physique (marche, déplacements extérieurs en saison hivernale)
- Disposer d'un moyen de locomotion, véhicule indispensable pour certains districts
- Disposer d'un téléphone portable
- Capacités à travailler en équipe et à organiser son planning professionnel
- Mettre en place si nécessaire les gestes barrières lors des rencontres avec les habitants

Conditions de travail :

- Deux demi-journées de formation obligatoire entre le 4 et le 21 janvier 2027 (dates à préciser)
- Période de collecte prévue du 21 janvier au 20 février 2027
- Disponibilité quotidienne y compris en soirée et le samedi
- Pas de congé pendant toute la durée de la collecte

Conditions de rémunération :

- Mission rémunérée selon indice de la fonction publique territoriale – Equivalent temps plein

Les candidatures sont à adresser
par courrier :
Monsieur le Maire – 62 Place Pierre Chabert - 38250 Villard de Lans
Ou par mail :
candidature@villard-de-lans.fr

avant le 4 décembre 2026

Les entretiens de recrutement se tiendront le vendredi 11 décembre 2026

Renseignements complémentaires auprès de Magali CAULLIREAU,
Coordinatrice Recensement de la population, au 06.76.34.71.30